RCS : NEVERS
Code greffe : 5802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NEVERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00084
Numéro SIREN : 317 750 313
Nom ou dénomination : ABCHOTELS

Ce dépôt a été enregistré le 08/03/2022 sous le numéro de dépôt 680

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2020	Net Au 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	107 414	6 946	100 468	100 468
Fonds commercial	1 104 549	175 000	929 549	929 549
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	750 825	280 000	470 825	470 825
Constructions	2 155 550	2 019 930	135 620	166 197
Installations tech., matériels et outillages industriels	619 862	594 976	24 885	27 420
Autres immobilisations corporelles	1 342 323	1 241 117	101 206	14 869
Immobilisations en cours	20 221		20 221	80 821
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	5 746 703		5 746 703	5 746 703
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 290		2 290	2 000
TOTAL (I)	11 849 736	4 317 968	7 531 767	7 538 851
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	12 535		12 535	12 233
En cours de production de biens	349		349	77
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	7 189		7 189	10 523
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	163 536	6 067	157 469	151 653
Autres	768 871		768 871	391 375
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres	50 000		50 000	100 000
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	83 128		83 128	270 358
Charges constatées d'avance	13 923		13 923	46 289
TOTAL (II)	1 099 532	6 067	1 093 465	982 508
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	12 949 267	4 324 035	8 625 232	8 521 359

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Bilan Passif

		Net Au 31/12/2020	Net Au 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel dont versé :	577 641	577 641	577 641
Prime d'émission, de fusion, d'apport		114 425	114 425
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale		119 498	119 498
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves réglementées			
- Autres réserves			
Report à nouveau		-364 076	-73 600
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-449 804	-290 476
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		69 183	81 483
	TOTAL (I)	**66 867**	**528 970**
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
	TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		3 000	
Provisions pour charges			
	TOTAL (II)	**3 000**	
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles		4 215 000	4 215 000
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 373 688	1 774 795
Emprunts et dettes financières diverses		1 079 726	1 019 764
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		65 869	41 248
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		462 756	449 416
Dettes fiscales et sociales		326 658	434 126
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 091	51 739
Autres dettes		30 575	6 301
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
	TOTAL (III)	**8 555 365**	**7 992 389**
Ecarts de conversion passif (IV)			
	TOTAL GENERAL (I à IV)	**8 625 232**	**8 521 359**
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		47 309	

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	11 829		11 829	26 532
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 661 490		1 661 490	3 466 672
Chiffre d'affaires Net	**1 673 319**		**1 673 319**	**3 493 204**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			37 765	2 487
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			120 907	171 610
Autres produits			846	1 118
		TOTAL (I)	**1 832 837**	**3 668 419**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			75 217	178 564
Variation de stocks (marchandises)			3 334	1 709
Achats de matières premières et autres approvisionnements			10 206	19 809
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)			-574	-1 621
Autres achats et charges externes *			912 079	1 363 123
Impôts, taxes et versements assimilés			86 631	104 763
Salaires et traitements			818 774	1 189 858
Charges sociales			123 384	362 299
Dotations aux amortissements sur immobilisations			55 827	61 802
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			6 067	
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			147 950	263 569
		TOTAL (II)	**2 238 896**	**3 543 874**
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				22 690
- Redevances de crédit-bail immobilier			127 595	127 461
		RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-406 059**	**124 545**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)			5 112	323
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				325
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		TOTAL (V)	**5 112**	**648**
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			251 795	258 006
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
		TOTAL (VI)	**251 795**	**258 006**
		RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**-246 683**	**-257 358**
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	**-652 742**	**-132 813**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 931	14 636
Sur opérations en capital		60 591
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	12 299	12 300
TOTAL (VII)	**15 231**	**87 527**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	10 194	17 539
Sur opérations en capital		60 095
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	3 000	
TOTAL (VIII)	**13 194**	**77 634**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**2 036**	**9 893**
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-200 902	167 556
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII	**1 853 180**	**3 756 594**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X	**2 302 983**	**4 047 070**
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES	**-449 804**	**-290 476**

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		1 636
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		5 459
(3) Dont produits concernant les entités liées	5 112	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	9 713	8 480

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 8 625 232 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : -449 804 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'entreprise :

Hotels restaurants

Ci-après le tableau des effectifs moyens par catégorie.

Lieu d'exploitation de l'activité de l'entreprise :

- IBIS NEVERS : Plateau de La Bonne dame 58000 NEVERS

- IBIS BUDGET NEVERS : Rue de Bengy 58640 VARENNES-VAUZELLE

- IBIS MONTLUCON : Quai Favières 03100 MONTLUCON

- IBIS BUDGET MONTLUCON : 1 rue andré Citroen 03410 ST VICTOR

Ci-après le tableau de composition du capital social.

Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 8 625 232 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -449 804 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation de plusieurs états d'urgence sanitaire constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces évènements et de leurs conséquences connues ou probables à la date d'arrêté des comptes.

L'entreprise constate que ces événements ont un impact significatif sur son activité depuis mi-mars 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. Des informations détaillées sur les incidences sur le bilan et le compte de résultat sont présentées ci-après, selon une approche ciblée.

En raison de la nature de son activité, l'entreprise a dû, compte tenu des mesures de confinement, interrompre ses activités entre le 18/03/2020 et le 01/06/2020 pour l'ensemble de ses établissements, puis entre le 18 décembre et le 31 décembre pour deux établissements. Un établissement est fermé depuis le 18 mars 2020. Aucun chiffre d'affaires n'a été généré durant ces périodes.

La situation étant évolutive, il est difficile à la date d'arrêté des comptes de mesurer toutes les incidences de la crise sanitaire sur l'entreprise et notamment par rapport au rythme de reprise de l'activité jusqu'à son niveau habituel.

Au regard de la situation, l'entreprise a mis en œuvre les mesures de soutien suivantes proposées par le Gouvernement et d'autres organismes dans le but d'assurer la continuité de l'activité :

- Recours à l'activité partielle pour les mois de mars à décembre 2020.

- Demande d'aide publique au fonds de solidarité au titre des mois d'Octobre, Novembre et Décembre.

- Décalages pour le versement des cotisations sociales pour les périodes de mars, avril, mai, juin, octobre, novembre et décembre 2020

- Obtention de deux prêts garantis par l'Etat pour un total 625.000 euros.

- Report de 6 mois à 12 mois des échéances des prêts auprès des établissements de crédit et des redevances auprès des crédits-bailleurs

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise en résultant à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation d'un nouvel état d'urgence sanitaire qui s'étend pour le moment jusqu'au 1er juin 2021 dans le cadre de la loi n°2021-160 du 15 février 2021 ont des impacts significatifs sur l'activité de l'entreprise. Les incidences de ces événements liés à une situation existant à la date de clôture de l'exercice, sont prises en considération dans les comptes, selon les modalités définies au paragraphe de l'annexe relatif aux "informations au titre des événements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice".

Néanmoins, la situation actuelle étant évolutive, tant au regard de la dégradation des conditions d'activité que des mesures de soutien que le Gouvernement propose jour après jour, les comptes ne prennent en compte que les éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes. Dans ces conditions, une information complémentaire sera communiquée si nécessaire à l'occasion de l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes, c'est-à-dire si des événements importants intervenus entre la date d'arrêté des comptes et la présentation de ces comptes à l'assemblée générale impactent l'activité et la situation financière de l'entreprise, sans pour autant nécessiter de modifier les comptes déjà arrêtés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les fonds commerciaux correspondent aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés ou encore résultant d'opérations de fusion pour la partie non affectée du mali technique, qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.
Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.
Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

A défaut de pouvoir se positionner sur le caractère limité ou non de la durée d'utilisation du fonds commercial, celui-ci est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée et ne fait donc l'objet d'aucun amortissement.

En l'absence d'indice de perte de valeur, aucun test de dépréciation n'a été réalisé au cours de l'exercice sur le fonds commercial.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.
- Logiciels : 1 à 3 ans
- constructions : 10 à 30 ans
- Installations techniques : 7 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel informatique : 3à 5 ans
- Mobilier : 2 à 7 ans

Test de dépréciation

L'événement Covid-19 ne constitue pas à lui seul un indice de perte de valeur. L'existence d'un indice de perte de valeur n'est confirmée qu'à l'issue d'un examen des caractéristiques propres à l'entité.

Pour rappel, un test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur actuelle qui s'entend comme la valeur la plus élevée de la valeur d'usage et de la valeur vénale.

Pour les besoins de cette clôture, faute de marché actif, la valeur vénale est difficile à obtenir. En outre, en raison de difficultés à effectuer des prévisions, la valeur d'usage est aussi délicate à déterminer. Compte tenu de ces circonstances, aucun test de dépréciation n'a été réalisé et le test de référence est celui de l'année précédente.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions règlementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire ou dégressif.

Fonds commercial

Le mali technique de fusion généré lors de la réalisation juridique de la TUP en décembre 2012 est inchangé en 2020. La répartition du mali technique de fusion de 346 115 Euros se décompose ainsi :

Ibis Montluçon : 15 461 €
Ibis Nevers : -7 706 €
Ibis Budget Varennes : 157 760 €
Ibis Budget Saint Victor : 180 600 €

Intégration fiscale

La SAS ABC HOTELS est la société mère, depuis le 1/1/2016, au titre de l'intégration fiscale de la société Cie Hôtelière de Chateauroux.

Emprunts obligataires

Le 22/12/2015, émission d'un emprunt obligataire divisé en 14050 obligations de 300 €uros de valeur nominale rémunérées au taux de 4,70% pur une durée de expirant le 31/12/2021.

La méthode comptable d'opération unique a été choisie par les dirigeants, la prime de non conversion est une dette éventuelle qui n' a pas être constatée au passif du bilan lors de l'émission de l'emprunt.

Le contrat d'émission d'obligations convertibles en actions du 22/12/2015 prévoit une prime de non conversion conduisant à un TRI de 12%.

Dans le cadre des accords avec BPI et 123 VENTURE, l'hypothèse retenue est une conversion au terme du contrat.

Par conséquent, le montant total des primes de non conversion dues en cas de remboursement total de l'emprunt obligataire n'est pas comptabilisé en provision pour risques et charges.

A titre d'informations le montant des intérêts et des éventuelles primes de conversion s'élèvent à :

	FF à 4,7%	PRIMES à 7,3%
2016	200 856,46	312 823,25
2017	200 856,46	335 121,81
2018	200 856,46	359 925,48
2019	200 856,46	386 564,96
2020	201 406,75	416 313,60
2021	200 856,46	445 989,12
TOTAL	1 205 689,04	2 256 738,22

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2020) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),

- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),

- taux d'actualisation retenu à 1.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

ABCHOTELS

Société par actions simplifiée
au capital de 577.640,50 euros
Siège social : 3, plateau de la Bonne Dame - RN 7 - 58000 Nevers
RCS NEVERS 317 750 313

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2021

*

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 449 804 euros de la manière suivante :

La totalité, soit la somme négative de 449 804 euros
au compte REPORT A NOUVEAU
qui passe ainsi de la somme négative de 364 076 euros
à la somme négative de 813 880 euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'au titre des trois précédents exercices, il n'a été distribué aucune somme à titre de dividendes.

Capitaux propres

L'assemblée générale constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social et qu'il convient, conformément aux dispositions de l'article L225-248 du Code de commerce, que l'assemblée générale des associés soit convoquée dans les quatre mois de la présente assemblée à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président
La société HPVA HOTELS MANAGEMENT,
Représentée par HPVA HOTELS,
Elle-même représentée par son Directeur général, Monsieur Vincent AVILA

Emerson
audit & conseil

Emerson Audit
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
48 rue Cardinet - 75017 Paris
Tel. : 09 81 94 88 20

ABCHOTELS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Société par actions simplifiée au capital de 577 640,50 euros
Siège social : 3 plateau de la Bonne Dame - RN 7
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 317 750 313

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Associés,

I - Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABCHOTELS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

III - Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V – Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 20 septembre 2021

Emerson Audit



Gabriel de VILLEPIN
Commissaire aux comptes inscrit
Membre de la compagnie de Paris

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2020	Net Au 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	107 414	6 946	100 468	100 468
Fonds commercial	1 104 549	175 000	929 549	929 549
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	750 825	280 000	470 825	470 825
Constructions	2 155 550	2 019 930	135 620	166 197
Installations tech., matériels et outillages industriels	619 862	594 976	24 885	27 420
Autres immobilisations corporelles	1 342 323	1 241 117	101 206	14 869
Immobilisations en cours	20 221		20 221	80 821
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	5 746 703		5 746 703	5 746 703
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 290		2 290	2 000
TOTAL (I)	**11 849 736**	**4 317 968**	**7 531 767**	**7 538 851**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	12 535		12 535	12 233
En cours de production de biens	349		349	77
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	7 189		7 189	10 523
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	163 536	6 067	157 469	151 653
Autres	768 871		768 871	391 375
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres	50 000		50 000	100 000
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	83 128		83 128	270 358
Charges constatées d'avance	13 923		13 923	46 289
TOTAL (II)	**1 099 532**	**6 067**	**1 093 465**	**982 508**
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	**12 949 267**	**4 324 035**	**8 625 232**	**8 521 359**

Bilan Passif

			Net Au 31/12/2020	Net Au 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	dont versé :	577 641	577 641	577 641
Prime d'émission, de fusion, d'apport			114 425	114 425
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserves :				
- Réserve légale			119 498	119 498
- Réserves statutaires ou contractuelles				
- Réserves réglementées				
- Autres réserves				
Report à nouveau			-364 076	-73 600
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			-449 804	-290 476
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			69 183	81 483
		TOTAL (I)	**66 867**	**528 970**
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
		TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques			3 000	
Provisions pour charges				
		TOTAL (II)	**3 000**	
EMPRUNTS ET DETTES				
Emprunts obligataires convertibles			4 215 000	4 215 000
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			2 373 688	1 774 795
Emprunts et dettes financières diverses			1 079 726	1 019 764
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			65 869	41 248
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			462 756	449 416
Dettes fiscales et sociales			326 658	434 126
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			1 091	51 739
Autres dettes			30 575	6 301
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
		TOTAL (III)	**8 555 365**	**7 992 389**
Ecarts de conversion passif (IV)				
		TOTAL GENERAL (I à IV)	**8 625 232**	**8 521 359**

Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	47 309

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	11 829		11 829	26 532
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 661 490		1 661 490	3 466 672
Chiffre d'affaires Net	**1 673 319**		**1 673 319**	**3 493 204**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			37 765	2 487
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			120 907	171 610
Autres produits			846	1 118
TOTAL (I)			**1 832 837**	**3 668 419**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			75 217	178 564
Variation de stocks (marchandises)			3 334	1 709
Achats de matières premières et autres approvisionnements			10 206	19 809
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)			-574	-1 621
Autres achats et charges externes *			912 079	1 363 123
Impôts, taxes et versements assimilés			86 631	104 763
Salaires et traitements			818 774	1 189 858
Charges sociales			123 384	362 299
Dotations aux amortissements sur immobilisations			55 827	61 802
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			6 067	
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			147 950	263 569
TOTAL (II)			**2 238 896**	**3 543 874**
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				22 690
- Redevances de crédit-bail immobilier			127 595	127 461
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**-406 059**	**124 545**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)			5 112	323
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				325
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			**5 112**	**648**
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			251 795	258 006
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			**251 795**	**258 006**
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			**-246 683**	**-257 358**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			**-652 742**	**-132 813**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 931	14 636
Sur opérations en capital		60 591
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	12 299	12 300
TOTAL (VII)	**15 231**	**87 527**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	10 194	17 539
Sur opérations en capital		60 095
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	3 000	
TOTAL (VIII)	**13 194**	**77 634**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**2 036**	**9 893**
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-200 902	167 556
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII	**1 853 180**	**3 756 594**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X	**2 302 983**	**4 047 070**
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES	**-449 804**	**-290 476**

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		1 636
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		5 459
(3) Dont produits concernant les entités liées	5 112	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	9 713	8 480

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 8 625 232 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : -449 804 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'entreprise :

Hotels restaurants

Ci-après le tableau des effectifs moyens par catégorie.

Lieu d'exploitation de l'activité de l'entreprise :

- IBIS NEVERS : Plateau de La Bonne dame 58000 NEVERS

- IBIS BUDGET NEVERS : Rue de Bengy 58640 VARENNES-VAUZELLE

- IBIS MONTLUCON : Quai Favières 03100 MONTLUCON

- IBIS BUDGET MONTLUCON : 1 rue andré Citroen 03410 ST VICTOR

Ci-après le tableau de composition du capital social.

Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 8 625 232 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -449 804 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation de plusieurs états d'urgence sanitaire constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces évènements et de leurs conséquences connues ou probables à la date d'arrêté des comptes.

L'entreprise constate que ces événements ont un impact significatif sur son activité depuis mi-mars 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. Des informations détaillées sur les incidences sur le bilan et le compte de résultat sont présentées ci-après, selon une approche ciblée.

En raison de la nature de son activité, l'entreprise a dû, compte tenu des mesures de confinement, interrompre ses activités entre le 18/03/2020 et le 01/06/2020 pour l'ensemble de ses établissements, puis entre le 18 décembre et le 31 décembre pour deux établissements. Un établissement est fermé depuis le 18 mars 2020. Aucun chiffre d'affaires n'a été généré durant ces périodes.

La situation étant évolutive, il est difficile à la date d'arrêté des comptes de mesurer toutes les incidences de la crise sanitaire sur l'entreprise et notamment par rapport au rythme de reprise de l'activité jusqu'à son niveau habituel.

Au regard de la situation, l'entreprise a mis en œuvre les mesures de soutien suivantes proposées par le Gouvernement et d'autres organismes dans le but d'assurer la continuité de l'activité :

- Recours à l'activité partielle pour les mois de mars à décembre 2020.

- Demande d'aide publique au fonds de solidarité au titre des mois d'Octobre, Novembre et Décembre.

- Décalages pour le versement des cotisations sociales pour les périodes de mars, avril, mai, juin, octobre, novembre et décembre 2020

- Obtention de deux prêts garantis par l'Etat pour un total 625.000 euros.

- Report de 6 mois à 12 mois des échéances des prêts auprès des établissements de crédit et des redevances auprès des crédits-bailleurs

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise en résultant à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation d'un nouvel état d'urgence sanitaire qui s'étend pour le moment jusqu'au 1er juin 2021 dans le cadre de la loi n°2021-160 du 15 février 2021 ont des impacts significatifs sur l'activité de l'entreprise. Les incidences de ces événements liés à une situation existant à la date de clôture de l'exercice, sont prises en considération dans les comptes, selon les modalités définies au paragraphe de l'annexe relatif aux "informations au titre des événements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice".

Néanmoins, la situation actuelle étant évolutive, tant au regard de la dégradation des conditions d'activité que des mesures de soutien que le Gouvernement propose jour après jour, les comptes ne prennent en compte que les éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes. Dans ces conditions, une information complémentaire sera communiquée si nécessaire à l'occasion de l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes, c'est-à-dire si des événements importants intervenus entre la date d'arrêté des comptes et la présentation de ces comptes à l'assemblée générale impactent l'activité et la situation financière de l'entreprise, sans pour autant nécessiter de modifier les comptes déjà arrêtés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les fonds commerciaux correspondent aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés ou encore résultant d'opérations de fusion pour la partie non affectée du mali technique, qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.
Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.
Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

A défaut de pouvoir se positionner sur le caractère limité ou non de la durée d'utilisation du fonds commercial, celui-ci est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée et ne fait donc l'objet d'aucun amortissement.

En l'absence d'indice de perte de valeur, aucun test de dépréciation n'a été réalisé au cours de l'exercice sur le fonds commercial.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.
- Logiciels : 1 à 3 ans
- constructions : 10 à 30 ans
- Installations techniques : 7 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel informatique : 3à 5 ans
- Mobilier : 2 à 7 ans

Test de dépréciation

L'événement Covid-19 ne constitue pas à lui seul un indice de perte de valeur. L'existence d'un indice de perte de valeur n'est confirmée qu'à l'issue d'un examen des caractéristiques propres à l'entité.

Pour rappel, un test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur actuelle qui s'entend comme la valeur la plus élevée de la valeur d'usage et de la valeur vénale.

Pour les besoins de cette clôture, faute de marché actif, la valeur vénale est difficile à obtenir. En outre, en raison de difficultés à effectuer des prévisions, la valeur d'usage est aussi délicate à déterminer. Compte tenu de ces circonstances, aucun test de dépréciation n'a été réalisé et le test de référence est celui de l'année précédente.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions règlementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire ou dégressif.

Fonds commercial

Le mali technique de fusion généré lors de la réalisation juridique de la TUP en décembre 2012 est inchangé en 2020. La répartition du mali technique de fusion de 346 115 Euros se décompose ainsi :

Ibis Montluçon : 15 461 €
Ibis Nevers : -7 706 €
Ibis Budget Varennes : 157 760 €
Ibis Budget Saint Victor : 180 600 €

Intégration fiscale

La SAS ABC HOTELS est la société mère, depuis le 1/1/2016, au titre de l'intégration fiscale de la société Cie Hôtelière de Chateauroux.

Emprunts obligataires

Le 22/12/2015, émission d'un emprunt obligataire divisé en 14050 obligations de 300 €uros de valeur nominale rémunérées au taux de 4,70% pur une durée de expirant le 31/12/2021.

La méthode comptable d'opération unique a été choisie par les dirigeants, la prime de non conversion est une dette éventuelle qui n' a pas être constatée au passif du bilan lors de l'émission de l'emprunt.

Le contrat d'émission d'obligations convertibles en actions du 22/12/2015 prévoit une prime de non conversion conduisant à un TRI de 12%.

Dans le cadre des accords avec BPI et 123 VENTURE, l'hypothèse retenue est une conversion au terme du contrat.

Par conséquent, le montant total des primes de non conversion dues en cas de remboursement total de l'emprunt obligataire n'est pas comptabilisé en provision pour risques et charges.

A titre d'informations le montant des intérêts et des éventuelles primes de conversion s'élèvent à :

	FF à 4,7%	PRIMES à 7,3%
2016	200 856,46	312 823,25
2017	200 856,46	335 121,81
2018	200 856,46	359 925,48
2019	200 856,46	386 564,96
2020	201 406,75	416 313,60
2021	200 856,46	445 989,12
TOTAL	1 205 689,04	2 256 738,22

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2020) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),

- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),

- taux d'actualisation retenu à 1.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres	4	5
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	29	35
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	**33**	**40**

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 881	200.50000	577 641
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	2 881	200.50000	577 641

Commentaire

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	621 725
Autres engagements	1 533 658
Engagements de départ en retraite	69 041
TOTAL	**2 224 424**

Commentaire

- Garantie des emprunts auprès du groupement bancaire composé du CACL, BPMC et BPI Financement :
- Nantissement des parts de la SNC AUTUN LE VALLON
- Nantissement des actions de la SAS CIE Hôtelière de Chateauroux
- Hypothèse de premier rang sur l'immeuble IBIS NEVERS
- Hypothèse de premier rang sur l'immeuble IBIS MONTLUCON
- Promesse d'affectation hypothécaire pour le montant initial de l'emprunt la Caisse d'Epargne de 300.000 €
- Caution solidaire partielle en garantie du prêt de 600.000 € du CACL du 4/11/2010

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaire

Tableaux financiers relatifs aux crédits-bails en cours

	Terrains	Constructions	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine :					
Amortissements :					
Cumuls des exercices antérieurs		1 196 210			1 196 210
Dotations de l'exercice		117 688			117 688
TOTAL		**1 313 898**			**1 313 898**
Valeur nette théorique					
Redevances payées :					
Cumuls des exercices antérieurs		2 166 929			2 166 929
Montants de l'exercice		126 207			126 207
TOTAL		**2 293 136**			**2 293 136**
Redevances restant dues :					
A 1 an au plus		126 207			126 207
Entre 1 et 5 ans		441 725			441 725
A plus de 5 ans					
TOTAL		**567 932**			**567 932**
Valeur résiduelle :					
A 1 an au plus					
Entre 1 et 5 ans					
A plus de 5 ans					
TOTAL					
Montant pris en charge dans l'exercice :		126 207			126 207

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles	4 215 000		
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 533 658		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**5 748 658**		

Fonds commercial

		Montant
Eléments achetés		
Eléments réévalués		
Eléments reçus en apport		
IBIS MONTLUCON		308 719
IBIS NEVERS		449 725
	TOTAL	**758 444**

Commentaire

Liste des filiales (plus de 50%) et participations (plus de 10%)

Filiales	Capital	Q.P. détenue	Val. brute titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
	---	---	---	---	---
	Capitaux propres	Divid. encaiss.	Val. nette titres	Cautions	Résultat
392108296 SAS CIE HOTELIERE DE CHATE	42 700	100.00	3 850 058		542 148
SQUARE ST JOHN PERSE	---	---	---	---	---
36000 CHATEAUROUX	1 201 097		3 850 058		54 177
432527026 SNC AUTUN LE VALLON	7 500	100.00	695 645		222 274
RUE PLATEAU DE LA BONNE DAME	---	---	---	---	---
58000 NEVERS	60 642		695 645		-62 141
834046161 SASU IMMOTEL MOULINS	1 000	100.00	1 000		
PLATEAU DE LA BONNE DAME	---	---	---	---	---
58000 NEVERS	-112 164		1 000		-59 928

Participations	Capital	Q.P. détenue	Val. brute titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
	---	---	---	---	---
	Capitaux propres	Divid. encaiss.	Val. nette titres	Cautions	Résultat
809611262 HPNE	3 585 352	33.46	1 200 000		579 147
RUE DE LA VICTOIRE	---	---	---	---	---
75009 PARIS	3 724 104		1 200 000		-46 383

Etat des immobilisations

Cadre A		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 211 963		
	TOTAL	**1 211 963**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains		750 825		
Constructions sur sol propre		1 449 634		
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.		701 896		4 020
Installations techniques, matériel et outillages ind.		612 778		7 084
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		1 148 744		96 289
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info.,mobilier		95 629		1 661
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		80 821		8 200
Avances et acomptes				
	TOTAL	**4 840 327**		**117 253**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		5 746 703		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		2 000		290
	TOTAL	**5 748 703**		**290**
	TOTAL GENERAL	**11 800 993**		**117 543**

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 211 963	
TOTAL			**1 211 963**	
Terrains			750 825	
Constructions sur sol propre			1 449 634	
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const			705 916	
Installations techniques, matériel et outillages ind.			619 862	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			1 245 032	
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier			97 290	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		68 800	20 221	
Avances et acomptes				
TOTAL		**68 800**	**4 888 780**	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			5 746 703	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			2 290	
TOTAL			**5 748 993**	
TOTAL GENERAL		**68 800**	**11 849 736**	

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	6 946			6 946
	6 946			**6 946**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	1 367 827	12 604		1 380 431
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.	617 506	21 992		639 498
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	585 358	9 618		594 976
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	1 136 489	9 642		1 146 131
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	93 016	1 970		94 986
Emballages récup. et divers				
	3 800 195	**55 827**		**3 856 023**
TOTAL GENERAL	**3 807 141**	**55 827**		**3 862 968**

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						
	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires	81 483		12 299		69 183
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I	**81 483**		**12 299**		**69 183**
Risques et charges					
Provisions pour litiges		3 000			3 000
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II		**3 000**			**3 000**

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles	175 000				175 000
Immobilisations corporelles	280 000				280 000
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients		6 067			6 067
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III	**455 000**	**6 067**			**461 067**
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**536 483**	**9 067**	**12 299**		**533 250**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		6 067			
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles		3 000	12 299		
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	2 290		2 290
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	6 674	6 674	
Autres créances clients	156 863	156 863	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	233 798	233 798	
Taxe sur la valeur ajoutée	92 789	92 789	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	48 118	48 118	
Groupe et associés (2)	369 719	369 719	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	24 447	24 447	
Charges constatées d'avance	13 923	13 923	
TOTAL	**948 620**	**946 330**	**2 290**

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	4 215 000	4 215 000		
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établs de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	194 788	194 788		
- à plus d'1 an à l'origine	2 178 900	988 412	1 190 488	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	462 756	462 756		
Personnel et comptes rattachés	116 860	116 860		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	148 573	148 573		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	24 019	24 019		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	37 206	37 206		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 091	1 091		
Groupe et associés (2)	1 079 726		1 079 726	
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	30 575	30 575		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**8 489 495**	**6 219 281**	**2 270 214**	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	625 000			

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Entreprises liées avec lesquelles la société a un lien de participation

	Montant Entreprises liées	Montant Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immob incorporelles		
Avances et acomptes sur immob corporelles		
Participations		5 746 703
Créances rattachées à des participations		354 336
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		1 070 013
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers		5 112
Charges financières		9 712

commentaire

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	528 970
Distributions	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	**528 970**
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effetrétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	**528 970**
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	-290 476
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	-12 299
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	290 476
Variations en cours d'exercice	**-12 299**
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	**516 671**
Résultat de l'exercice	-449 804
Capitaux propres à la cloture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	**66 867**

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	130 320.20	57 954.00
Autres créances	28 548.90	1 232.00
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	**158 869.10**	**59 186.00**

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	**130 320.20**	**57 954.00**
Autres créances	**28 548.90**	**1 232.00**
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	**158 869.10**	**59 186.00**

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**167 630.41**	**168 599.35**
Emprunts et dettes financières diverses	**9 713.25**	**8 480.00**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**290 257.41**	**190 370.98**
Dettes fiscales et sociales	**173 503.18**	**218 443.93**
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**641 104.25**	**585 894.26**

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**167 630.41**	**168 599.35**
Emprunts et dettes financières diverses	**9 713.25**	**8 480.00**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**290 257.41**	**190 370.98**
Dettes fiscales et sociales	**173 503.18**	**218 443.93**
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**641 104.25**	**585 894.26**

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Charges d'exploitation	13 923	46 289
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	**13 923**	**46 289**